

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

AUTORITE CONTRACTANTE : COMMUNE DE KOUDOUGOU

N° Réf : 75/19/VD/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	<i>11</i>
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	<i>12</i>
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	<i>12</i>
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES.....	13
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	<i>13</i>
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	<i>14</i>
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général	14
	b- Préparation du marché	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	<i>14</i>
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu	14
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	15
	e- Dossier d'appel à concurrence.....	15
	f- Présentation des offres	15
	g- Réception des offres.....	15
	h- Ouverture des offres.....	16
	i- Evaluation des offres et attribution	16
	j- Approbation des travaux de la CAM	17
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
	3.3.4. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	<i>17</i>
	a- Réception et règlement du marché.....	17
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	<i>18</i>
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	18
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	19
IV.	ANNEXES	20

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Charges Administratives Générales

CCAM : Commission Communale d'Attribution des Marchés

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la commune de koudougou a été marquée par la passation de **36 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 501 835 132** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **04 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 174 462 380**, soit un taux de représentativité de **11,11%** en termes de volume des marchés et **34,76%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	36	501 835 132	04	174 462 380	11,11	34,76

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Maire de la commune de Koudougou

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2019.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 22% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 56% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, EDs). (cf. détail au point 3.2.3)</i>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	<i>07 irrégularités constatées</i>

	Commentaires
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	21 cas de non conformités constatés
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°1 de l'échantillon relatif à l'acquisition de fournitures consommables (cf. détail au niveau de la fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe).</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 02 délais. (cf. point 3.3.5). Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission de certains courriers.</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CCAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

Observation

Au regard des documents reçus notamment l'arrêté N°2018-033/CKDG/M/CAB du 04/07/2018, la PRM de la commune a été nommée par le Maire conformément aux dispositions en vigueur.

Par ailleurs la mission a relevé d'insuffisance au niveau des qualifications et les compétences de la PRM. En effet, la PRM a un niveau de Baccalauréat. Nous n'avons pas connaissance qu'elle a reçu d'autres formations dans le domaine des marchés publics.

Recommandation :

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller au choix de la PRM suivant les qualifications et les compétences requises.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Absence dans les dossiers de marchés archivés à la PRM des preuves de leur paiement (factures, attachements, ordres de virement...). En effet, les preuves de paiement sont séparément conservées par le gestionnaire de crédit (la DAF du Ministère) ;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier ;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande

publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la commune tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.

- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'existence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour certains marchés de la période sous revue. Par ailleurs, certaines offres des marchés passés (demande de cotation et entente directe) ne sont pas inscrites dans ledit registre. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre de l'exercice sous revue.
- ✓ Sur l'établissement et la preuve de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution du plan annuel au titre de l'exercice sous revue. Toutefois, l'état d'exécution du budget a été transmis à l'ARCOP.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés de l'autorité contractante ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et des registres cotés, paraphés ;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM ;
- l'élaboration et la transmission des informations à l'ARCOP notamment les états d'exécution du plan annuel.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 22%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Le dossier d'appel à concurrence (DAC) (marché 1) ;
- Le courrier déchargés des convocations avec les membres et observateurs (marché 1) ;
- La déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CCAM & SCT) (marché 1) ;
- Les offres ou propositions des soumissionnaires (marché 3 & 4) ;
- Les avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CCAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (marché 1) ;
- Les lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CCAM) à la Direction Régionale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DR-CMEF) (marché 1) ;
- L'avis de conformité et/ou de rejet de la DR-CMEF sur les résultats des travaux de la CCAM (cf. marché 1)
- Les lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC pour tous les marchés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

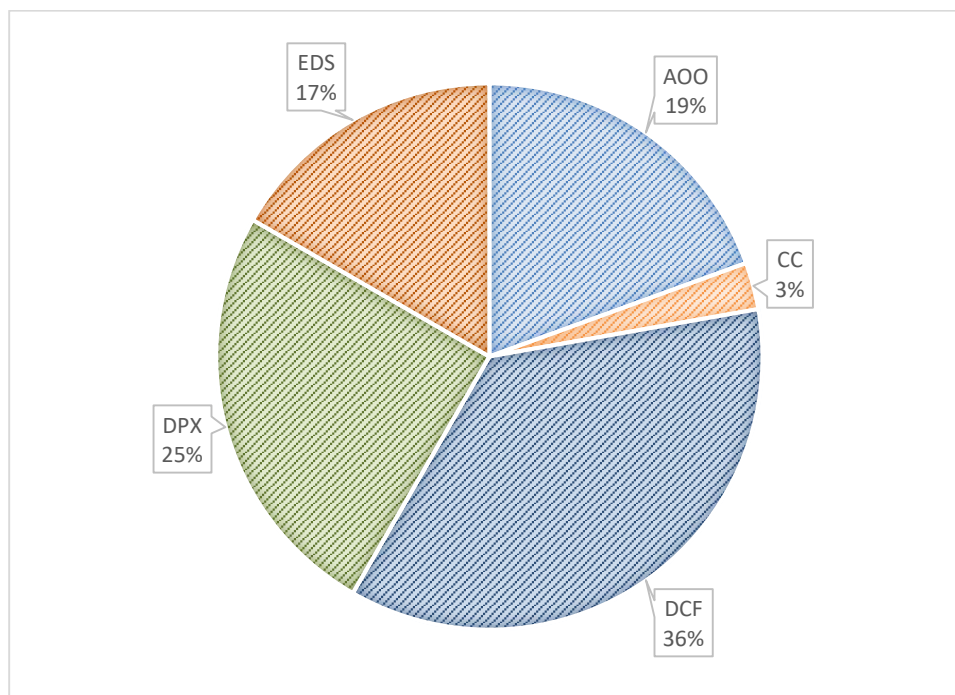
Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DCF	13	36,11
DPX	9	25,00
AOO	7	19,44
EDs	6	16,67
CC	1	2,78

Total	36	100,00
-------	----	--------

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2019, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DCF) et l’entente directe spécifique pour passer respectivement 36% et 17% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d’appel d’offres ouvert et la demande de prix qui sont la règle ont été utilisées pour 44% des marchés passés au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
AOO	1	43 256 380
DCF	1	9 783 000
EDs	2	121 423 000
Total sélectionné	4	174 462 380
Total communiqué	36	501 835 132
%	11,11	34,76

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur **quatre (04) marchés** d’une valeur globale de **FCFA 174 462 380**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM ;
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049) ;

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment le PPM et les contrats de marchés.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour le marché n°2 de l'échantillon passé par la demande de cotation.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à:

- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation notamment les offres des marchés passés.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, certaines offres des marchés (2, 3 & 4) de l'échantillon passés ne sont pas inscrites dans ledit registre.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphées par les membres de la commission communale d'attribution des marchés (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) pour le marché n°1 de l'échantillon ;
- Absence des observateurs sur la liste de présence de la séance d'ouverture des offres (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID). En effet, la mission n'a pas la preuve de la participation des observateurs à la séance d'ouverture des offres (marché 1).

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- le paraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés ;
- la participation effective des observateurs à la séance d'ouverture des offres tout en les faisant émargé sur la liste de présence.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observation d'ordre général

La mission a relevé:

- Attributaire provisoire du marché retenu malgré l'absence des pièces administratives (art 102 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à la production par l'attributaire provisoire du marché des pièces administratives obligatoires.

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé:

- Rapport de la sous-commission technique (SCT) non joint à l'avis de convocation adressé aux membres et observateurs de la CCAM (Art 11 de l'Arrêté 2017_392). En effet, le rapport de la SCT n'est pas annexé à la lettre de convocation des membres de la CCAM et observateurs (marché 1) ;

- Absence de la preuve de transmission du rapport de la sous-commission technique (SCT) et le PV d'attribution de la CCAM à la DR-CMEF pour avis conformément aux dispositions de l'article 18 de l'arrêté 2017_392. En effet, la mission n'a pas reçu de preuve de transmission et l'avis de la DR-CMEF (marché 1).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à :

- joindre le rapport de la SCT à l'avis de convocation adressé aux membres et observateurs de la CCAM ;
- transmettre par bordereau et contre décharge pour avis le rapport de la sous-commission technique (SCT) et le PV d'attribution de la CCAM à la DR-CMEF pour les marchés éligibles au contrôle à priori conformément aux dispositions en vigueur. A cet effet, il importe de mettre en place des cahiers de transmission entre les différents organes en vue d'assurer la traçabilité de la communication des documents liés à la passation et à l'exécution des marchés.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observation d'ordre général

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment les PV de réception/bordereaux de réception et les preuves de paiement de marchés.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur. Il s'agit des délais ci-après :
 - Délai de réaction de l'organe de contrôle sur le DAC (norme : 03 jours ; délai effectif : 31 jours) (marché 1) ;
 - Délai pris par le gestionnaire de crédits pour l'élaboration du projet de contrat et sa transmission au titulaire pour signature après la première publication des résultats (norme : 10 ; délai effectif : 26 jours) (marché 1).

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission de certains courriers.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fourniture	Acquisition de fourniture scolaire au profit des CEB de la commune de Kdgou (lot 2)	43 256 380	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché. Confère fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

Le marché n°1 de l'échantillon relatif à l'acquisition de fourniture scolaire au profit des CEB de la commune de Koudougou (lot 2) a fait objet de recours auprès de l'ARCOP.

Au regard des documents soumis à son appréciation notamment la décision N°2019-L0407/ARCOOP/ORD du 05/09/2019 de l'ARCOP et le courrier/ réponses de l'autorité contractante (AC), la mission n'a relevé aucune insuffisance relative à la prise en compte des recommandations de l'ARCOP par l'AC.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	CO-KDG/06/01/09/00/2019/000 01	26/11/19	Acquisition de vivres pour les cantines du préscolaire (lot 1)	EDs	F	MENA		Groupement Mixte Ma'chala	4 535 050	Réalisé
2	CO-KDG/06/01/09/00/2019/000 02	17/10/19	Acquisition de vivres pour les cantines scolaires (lot 2)	EDs	F	MENA		A P V C B	12 557 000	Réalisé
3	CO-KDG/06/01/09/00/2019/000 03	17/10/19	Acquisition de vivres pour les cantines scolaires (lot 3)	EDs	F	MENA		Scoops Béog-Neéré	104 723 000	Réalisé
4	CO-KDG/06/01/09/00/2019/000 03	30/04/19	Acquisition de carburant au profit de la Mairie (lot 1)	EDs	F	BC	00012553 K	Elikan petroleum	17 300 000	Réalisé
5	CO-KDG/06/01/09/00/2019/000 04	30/04/19	Acquisition de carburant au profit de la Mairie (lot 2)	EDs	F	BC	00002036 D	Oryx	16 700 000	Réalisé
6	CO-KDG/06/01/04/00/2019/000 14	05/08/19	Acquisition de produits d'entretien au profit des CSPS et de la mairie de Koudougou	DC	F	BC+SANTE	00079526 W	Entreprise Ouahabou Koutou	3 399 100	Réalisé
7	CO-KDG/06/01/01/00/2019/000 24	08/10/19	Acquisition de fourniture scolaire au profit des CEB de la commune de Koudougou (lot 1)	AOO	F	MENA	00024829 D	PCB Sarl	34 799 800	Réalisé
8	CO-KDG/06/01/01/00/2019/000 25	08/10/19	Acquisition de fourniture scolaire au profit des CEB de la commune de Koudougou (lot 2)	AOO	F	MENA	00024829 D	P C B Sarl	43 256 380	Réalisé
9	CO-KDG/06/01/04/00/2019/000 08	30/05/19	Acquisition de fournitures de bureau au profit des CSPS et de la mairie de Koudougou	DC	F	BC+Santé	00054463 Z	La Générale des Services Internationale Sarl	4 249 250	Réalisé
10										
11	CO-KDG/06/01/02/00/2019/000 26	18/10/19	Acquisition de fournitures de spécifique pour les CEB de la commune de Koudougou (lot 1)	DPX	F	MENA	00034782 P	Planète Services	11 798 922	Réalisé
12	CO-KDG/06/01/02/00/2019/000 16	29/08/19	Acquisition de consommables informatiques pour la mairie de Koudougou (lot 2)	DPX	F	BC	00004304 T	Immédiat Promo Service	3 156 000	Réalisé
13	CO-KDG/06/01/02/00/2019/000 18	29/08/19	Acquisition d'imprimés spécifiques pour les CSPS de la commune de Koudougou (lot 3)	DPX	F	Santé	00052214 U	Extra Print	2 817 500	Réalisé

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
14	CK-KDG/06/01/04/00/2019/00009	17/06/19	Acquisition d'imprimés spécifiques pour les CSPS de la commune de Koudougou	DC	F	Santé	00090528 A	Imprimerie Papeterie la Pyramide	3 999 500	Réalisé
15	CO-KDG/06/01/04/00/2019/00005	07/06/19	Entretien de matériel, outillage et mobilier au profit de mairie de Koudougou	DC	SC	BC	00061827 T	Informatique multi services	1 500 000	Réalisé
16	CO-KDG/06/01/04/00/2019/00002	17/10/19	Entretien et réparation de véhicule à 4 roues au profit de la Mairie Koudougou (A commande)	DC	SC	BC	00016026 K	Garage espoir	6 999 500	Réalisé
17	CO-KDG/06/01/04/00/2019/00011	03/10/19	Autres entretiens et réparations (Bureaux; chaises etc) (A commande)	DC	SC	BC	00054116 B	Electro pluri services	2 000 000	Réalisé
18	CO-KDG/06/01/09/00/2019/00004	07/07/19	Acquisition de gaz au profit des CSPS de la commune de Koudougou (A commande)	DC	F	SANTE	000 52344 F	NATOBE COMMERCIAL	1 991 000	Réalisé
19	CO-KDG/06/01/09/00/2019/00007	12/07/19	Inhumation des corps sans parents au profit de la mairie de Koudougou (lot 1)	DC	SC		00052786 E	Boulkiemde Sépulture	1 800 000	Réalisé
20	CO-KDG/06/01/09/00/2019/00010	15/07/19	Courtage au profit de la mairie de Koudougou (lot 2)	DC	SC	BC	00034977 X	Dima expédition et prestation de service	599 400	Réalisé
21	CO-KDG/06/01/09/00/2019/00030	17/10/19	Couverture radiophonique au profit de la mairie de Koudougou (lot 3)	EDs	SC	BC	00077412 X	Tilgré Fm Sarl	1 200 000	Réalisé
22	CO-KDG/06/01/04/00/2019/00001		Fourniture de pauses café, déjeunés au profit de la mairie de Koudougou (A commande)	DC	F	BC	00022028 X	Daniella Sarl	4 750 000	Réalisé
23	CO-KDG/06/01/04/00/2019/00001	23/10/19	Suivi contrôle des travaux de réalisations de trois salles de classe, bureau plus magasin	CC	MI	MENA	00058193 T	Bureau d'étude Kouandia (BEK-BTP)	1 200 000	Réalisé
24	CO-KDG/06/01/04/00/2019/00031	26/11/19	Acquisition de matériels informatique	DC	F	PACT	00030793 F	Perfect Syst	2 718 500	Réalisé
25	CO-KDG/06/01/04/00/2019/00033	16/12/19	Acquisition de matériels informatique	DC	F	PACT	00031895 X	Excellence Service	8 620 000	Réalisé
26	CO-KDG/06/01/02/00/2019/00017	28/08/19	Acquisition d'équipement scolaire	DPX	F	BC	00014405 Y	Complexe Commercial du Faso	11 882 600	Réalisé

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
27	CO-KDG/06/01/02/00/2019/00013	17/10/19	Electrification solaire du CSPS de péyiri, de Boulsin et une place publique dans le village de Lattou	DC	T	BC	00053542 C	ECKAF	9 783 000	Réalisé
28	CO-KDG/06/03/01/00/2019/00029	07/10/19	Réhabilitation du CSPS du secteur 05 (lot 3)	DPX	T	BC+Santé	00105058 X	Entreprise Ziwendoanga Sarl	9 513 870	Réalisé
29	CO-KDG/06/03/01/00/2019/00027	21/10/19	Réalisation de cinq forages (lot 1)	DPX	T	BC	00028960 T	Compagnie Générale des Travaux	31 712 500	Réalisé
30	CO-KDG/06/03/01/00/2019/00028	17/10/19	Réhabilitation d'une salle de classe au secteur 10 (lot 2)	DPX	T	BC	00099722 X	Entreprise Nazemsé et Frères	2 981 258	Réalisé
31	CO-KDG/06/03/01/00/2019/00019	07/10/19	Construction de trois salles de classe plus bureau plus magasin (lot 1)	AOO	T	BC+FPDCT	00053542 C	ECKAF	22 630 427	Réalisé
32	CO-KDG/06/03/01/00/2019/00020	07/10/19	Construction de trois salles de classe plus bureau plus magasin à l'école Nebnooma du secteur 05 (lot 2)	AOO	T	MENA	00006753 L	Etablissement Tarebzanga (ZONGO T, Ali)	24 976 674	Réalisé
33	CO-KDG/06/03/01/00/2019/00021	07/10/19	Construction de centre de loisir à Péyiri et à Villy (lot 3)	AOO	T	BC	00046102 G	Entreprise Benwendé et Frères	26 962 981	Réalisé
34	CO-KDG/06/01/01/00/2019/00011	30/07/19	Acquisition d'un véhicule à quatre roues 4x4 station Wagon (LOT 1)	AOO	F	PACT	00058515 T	Life Logistics	33 730 890	Réalisé
35	CO-KDG/06/01/01/00/2019/00012	30/07/19	Acquisition d'un véhicule Pick up double Cabine (Lot 2)	AOO	F	BC	00000492 Y	Diacfa automobiles	22 930 000	Réalisé
36	CO-KDG/06/03/01/00/2019/00032	29/11/19	Construction d'une (01) salle de classe plus enduit tyroliens de la clôture du centre d'éveil du secteur 09 (lot 2)	DPX	T	MENA	00089538 Z	SO CO SOB Sarl	8 061 030	Réalisé

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	0	0	0,00	45%
EDs	6	2	33,33	5%
Recours	1	1	100,00	25%
Convention	0	0	0,00	25%
Autres	29	1	3,45	
TOTAL	36	4	11,11	

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N°IFU du titulaire	Nom du Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	CO-KDG/06/01/01/00/2019/00025	08/10/19	Acquisition de fourniture scolaire au profit des CEB de la commune de Koudougou (lot 2)	AOO	F	MENA	00024829 D	P C B Sarl	43 256 380	Réalisé
2	CO-KDG/06/01/02/00/2019/00013	17/10/19	Electrification solaire du CSPTS de péyiri, de Boulsin et une place publique dans le village de Lattou	DCF	T	BC	00053542 C	ECKAF	9 783 000	Réalisé
3	CO-KDG/06/01/09/00/2019/00003	17/10/19	Acquisition de vivres pour les cantines scolaires (lot 3)	ED	F	MENA		Scoops Béog-Neéré	104 723 000	Réalisé
4	CO-KDG/06/01/09/00/2019/00004	30/04/19	Acquisition de carburant au profit de la Mairie (lot 2)	EDS	F	BC	00002036 D	Oryx	16 700 000	Réalisé

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
		1	2	3	4			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2	3	4			
Pièces d'ordre général								
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu					0	0	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue					1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires					0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori					0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					1	1	0%
	SOUS TOTAL =====>					5	6	17%
Pièces spécifiques à chaque marché								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	0	1	3	4	25%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale de contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	1	NA	NA	NA	1	1	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	1	NA	NA	NA	1	1	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	1	NA	NA	NA	1	1	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1	NA	NA	NA	1	1	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	1	NA	NA	NA	1	1	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	0	NA	NA	NA	0	1	100%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC),	0	NA	NA	NA	0	1	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	12	1	0	0	13	15	13%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	1	1	4	4	0%
20	PV d'ouverture des offres	1	1	NA	NA	2	2	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	1	NA	NA	NA	1	1	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	NA	NA	NA	1	1	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	NA	NA	NA	0	1	100%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	NA	NA	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale de contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	0	NA	NA	NA	0	1	100%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	NA	NA	NA	0	1	100%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	NA	NA	NA	1	1	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	4	4	0%				
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	1	1	1	1	4	4	0%				
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%				
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	4	4	0%				
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
42	Eventuels avenants au contrat	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	0	0	4	100%				
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	1	1	4	4	0%				
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	0	0	0	0	0	4	100%				
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	0	1	1	3	4	25%				
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	4	4	0%				
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	4	4	0%				
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
52	Caution de l'avance de démarrage	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
53	Caution de bonne exécution	NA	1	NA	NA	1	1	0%				
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
SOUS TOTAL =====>						32	13	9	10	64	81	21%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)												
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	NA	0	1	1	2	50%				
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	NA	NA	0	1	1	2	50%				
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	NA	0	1	1	2	50%				
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	NA	1	NA	NA	1	1	0%				
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	NA	1	NA	NA	1	1	0%				
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
SOUS TOTAL =====>						0	2	0	3	5	8	38%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures												
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				
64	Plans de recollement	NA	NA	NA	NA	0	0	0%				

Groupement SYNEX - CMC

65	PV de réunion de chantier	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	0	0	0	0	0	0	0%
	TOTAL =====>	32	15	9	13	74	95	22%

Annexe 3: Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché


Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Non applicable. Il s'agit de fournitures consommables
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques

Non applicable



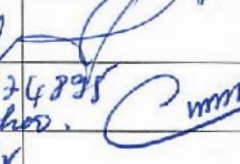

Annexe 4: Liste des personnes rencontrées

Jour : 02 Mois : Décembre Année : 2020	Client : Commune Rurale de Koudougou		SYNEX CONSULTING SARL
GESTION : 2018-2019	Objet : AUDIT DES MARCHES PUBLICS, GESTION BUDGETAIRE 2018 ET 2019	REFERENCE/FOLIO :	

LISTE DE PRESENCE

Objet : SEANCE DE Restitution

Date : 02/12/2020

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	ZONBO Pierre Camille	Mairie / Kdgou	PRM	70 85 78 81 pierre.camille@yahoofr	
2	ZERBO sibir Bouraïm	Mairie / Kdg	DAF	70-96-00-57 zerbo2003@yahoo.fr	
3	BASSONO Bassolo	SYNEX	Consultant	7176PT466@yahoofr	
4	DAH-HOUNNON Victor	SYNEX	Auditeur	56588079/0022992834895 dahhounnon.victor@yahoo.fr	
5					
6					
7					
8					
9					
10					